



# COMMUNAUTE DE COMMUNES CCA 800

## « Espace Levier – Val d’Usiers »

Arc-Sous-Montenot, Bians-Les-Usiers,  
Chapelle d’Huin, Evillers, Gevresin,  
Goux-Les-Usiers, Levier, Septfontaine, Sombacour,  
Villeneuve d’Amont et Villers-Sous-Chalamont

**PROCES VERBAL DE LA REUNION ORDINAIRE N° 35  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU LUNDI 4 MARS 2019- 20 H 00**

*L’an deux mille dix-neuf, le quatre mars à vingt heures,  
Se sont réunis, en session ordinaire, les membres du conseil communautaire sous la  
Présidence de Monsieur Christian RATTE,  
Sur convocation du Conseil de Communauté en date du 26 février 2019 adressée par le  
Président*

*Nombre de membres en exercice : 28*

*Étaient présents : Patrick GRILLON, (Arc sous Montenot), André SALOMON, Gilles  
MONNIER, Carmen GIRARD (Bians les Usiers), ~~Dominique MAMET~~, Dominique FAIVRE  
(Chapelle d’Huin), Jean-Philippe DESCOURVIERES, Bernard BICHET, (Evillers) René  
MARESCHAL, (Gevresin), Eric BOURGEOIS, Claudine CATTET, Pierre GRILLET (Goux  
les Usiers), Guy MAGNIN FEYSOT, Martine BOLE, ~~Emmanuel BOURIOT~~, René  
CHAMBELLAND, Marie-Odile CUENOT, Frédéric DOLE, ~~Stéphanne GARREAU~~, Michel  
MAGNET, (Levier), Christian RATTE, Jérémie GUYOT (Septfontaine), Maryse  
JEANNIN, Marie-Jeanne LECHINE, Louis SIEVERT (Sombacour), ~~Martine GRASSA~~  
(Villeneuve d’Amont), Claude COURVOISIER, Simon COURTET (Villers sous Chalamont)  
Formant la majorité des membres en exercice.*

*Étaient absent(s)excusé(s) ayant donné procuration : Emmanuel BOURIOT à Guy MAGNIN  
FEYSOT*

*Étaient absent(s)excusé(s) : Stéphanne GAREAU, Martine GRASSA, Dominique MAMET*

*Étaient absent(s) :*

*Secrétaire de séance : Maryse JEANNIN*

### **ORDRE DU JOUR :**

- Validation compte rendu n° 34 du 21 janvier 2019
- Délibération pour l’attribution du marché PLUi
- Motion Urgences du CHI de Haute Comté de Pontarlier
- Questions diverses

#### **1. Validation du compte rendu n° 34 du 21 janvier 2019**

Le compte rendu est validé à l’unanimité.

#### **2. Délibération pour l’attribution du marché PLUi**

Monsieur le Président expose que 9 bureaux d’étude en individuel ou en groupement ont répondu au marché public relatif au PLUi publié le 09 novembre 2018.

La commission d’ouverture des plis s’est réunie à deux reprises afin de procéder à l’analyse des offres.

Le Président rappelle que la valeur technique est notée 70/100 et le prix 30/100.

Le résultat a donné le classement suivant :

- 9<sup>ème</sup> avec 48.1/100 : Société KAX de Marseille
- 8<sup>ème</sup> avec 49.7/100 : Société APTITUDES AMENAGEMENT de Roanne
- 7<sup>ème</sup> avec 58.1/100 : Société DORGAT de Dijon
- 6<sup>ème</sup> avec 58.8/100 : Société CITADIA de Lyon
- 5<sup>ème</sup> avec 59/100 : Société BUREAU NATURA à Valsonnette

- 4<sup>ème</sup> avec 66.7/100 : Société ATELIER DU TRIANGLE de MACON
- 3<sup>ème</sup> avec 72.7/100 : Société INITIATIVE A&D de Vesoul
- 2<sup>ème</sup> avec 78.8/100 : Société URBICAND de Dijon
- 1<sup>er</sup> avec 80.3/100 : Société SOLIHA JURA de Lons le Saunier

Le conseil communautaire, à l'unanimité :

- Retient la Société SOLIHA JURA pour un montant de 184 670 € HT
- Autorise le Président à signer le marché et tous documents relatifs à ce dernier
- Autorise le Président à solliciter toutes subventions afférentes à ce dossier.

### 3. Motion Urgences du CHI de Haute Comté de Pontarlier

La Communauté de Communes CCA 800 a pris connaissance du malaise et des problèmes d'organisation du service des URGENCES du CHI de Haute Comté de Pontarlier, que les administrés de notre commune (ou de notre communauté de communes) peuvent être appelés à fréquenter.

Le conseil communautaire, décide de s'associer aux légitimes revendications des personnels qui souhaitent fonctionner dans des conditions décentes tant pour eux-mêmes, personnels soignants des urgences, Service Mobile d'Urgence et de Réanimation et de l'Unité Hospitalière de Très Courte Durée, que pour la qualité des soins et la sécurité des patients.

Le conseil communautaire, à l'unanimité, prend une motion adressée à l'ARS de Bourgogne Franche-Comté à l'attention de Monsieur Pierre PRIBILLE :

- pour appuyer les revendications du personnel, s'associer aux démarches du maire de Pontarlier, Monsieur Patrick GENRE auprès de l'ARS, afin qu'elle prenne des mesures immédiates, sans attendre le résultat de l'audit, pour donner aux URGENCES du CHI de PONTARLIER les moyens financiers nécessaires afin de renforcer l'organisation du service, en particulier la nuit,
- pour prier Monsieur le Directeur du CHI de Haute-Comté de PONTARLIER de bien vouloir négocier au plus vite les embauches nécessaires afin que les conditions de travail du personnel en souffrance redeviennent normales, de qualité, de sécurité avec un personnel renforcé, soutenu et plus disponible pour les patients.

### 4. Questions diverses

#### Extension bâtiment scolaire de Goux les Usiers

Le président rappelle la délibération du 21 janvier dernier ayant pour objet les travaux d'extension du bâtiment scolaire de Goux les usiers.

Afin de compléter la délibération, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- Approuve le projet pour un coût total HT de 105 698.20 €
- Décide le plan de financement suivant :  
DETR : 36 994.37 € (35 %)  
Autofinancement : 68 703.83 €  
Dont emprunt ou fonds libres : 68 703.83 €
- Autorise le Président à lancer la consultation

Intervention de Mme LECHINE qui demande que ce dossier soit pris en compte dans C@P25

Réunion du bureau du 11 mars annulée

Réunion du conseil communautaire – vote du budget : lundi 8 avril 2019 à 18 h 30

COMMUNAUTE DE COMMUNES

CCA 800

Le Président

Christian RATTE

"Espace Levier - Val d'Usiers"